

## Fiches thématiques Kit de sensibilisation à l'ESS ➤ A destination des animateurs

### Les mutuelles - la mutualité

Niveau

Primaire

6<sup>ème</sup>

5<sup>ème</sup>

4<sup>ème</sup>

3<sup>ème</sup>

2<sup>nde</sup>

1<sup>ère</sup>

T<sup>ale</sup>

Notions abordées

Assurance. Solidarité. Gestion démocratique. Partage des risques.

Une mutuelle, qu'est-ce que c'est ?

« Avec les associations, les coopératives ou encore les fondations, les mutuelles constituent une famille essentielle de l'économie sociale et solidaire. Elles occupent une place majeure et croissante dans l'accès aux soins et, aux côtés de la Sécurité sociale, participent activement à la protection sociale de plus d'une personne sur deux.

« La robustesse du modèle économique et social des mutuelles leur permet de faire face à une concurrence très forte, notamment des assurances, et d'affronter les mutations profondes et rapides que connaît le secteur. Ces contraintes sont surmontées tout en maintenant un niveau de solidarité élevé entre les adhérents. »<sup>1</sup>

#### Historique des mutuelles

Les mutuelles, telles que les connaissons aujourd'hui, trouvent leur racine au 19<sup>ème</sup> siècle, en pleine révolution industrielle, avec dès 1820, la création des premières mutuelles sous le nom de « société de secours mutuel » ou « société fraternelle ».

En 1848, **2000 sociétés** dénombrees en France regroupent **250 000 sociétaires** soit (en comptant leur famille) **1,6 million de personnes**.

En 1852, Napoléon III fait évoluer le système des sociétés mutualistes en *sociétés approuvées* par un décret. Ces sociétés se sont vues accordées des avantages sur les plans de leur fonctionnement et financier. En contrepartie, elles délaissent leur vie démocratique pour être gérée par les bienfaiteurs qui ne perçoivent aucune prestation. En 1870, il existe **5700 sociétés dont 4200 sous le régime des sociétés approuvées**. Ces dernières réunissaient 670000 personnes encadrées par 110000 bienfaiteurs. Ce système, connu sous le nom de la « Mutualité Impériale », permet un « *contrôle social des riches sur les pauvres, tout en contribuant à la médicalisation du pays par le biais de pratiques paternalistes.* »<sup>2</sup>

En 1898, la Charte de la mutualité est créée. Elle a pour vocation de supprimer le décret de 1852. « *Les mutualistes peuvent désormais mener librement leurs activités, pourvu qu'elles soient bien gérées, et se regrouper à tous les niveaux.* »<sup>3</sup> Cela conduit à la **création de la Fédération nationale de la mutualité françaises (FNMF) en 1902**.

Depuis le début du 20<sup>ème</sup> siècle jusqu'à aujourd'hui, de nombreuses lois ont été promulguées afin d'encadrer et d'améliorer les prestations des mutuelles. Entre 1950 et 1970, de nouvelles mutuelles ont vu le jour comme les MAAF (1950), MACIF (1960) ou MATMUT (1962). On peut également noter la création, dès 1934, de la MAIF (mutuelle d'assurance pour les instituteurs).

Aujourd'hui, **un Français sur deux est adhérent à une mutuelle**.

En 2014, la loi relative à l'Économie Sociale et Solidaire encadre le fonctionnement et les actions des mutuelles et reconnaît l'Économie Sociale et Solidaire et l'apparence des mutuelles à celle-ci.

#### Les domaines d'actions des mutuelles

<sup>1</sup> [http://www.viva.presse.fr/Economie-sociale-et-solidaire-le\\_17708.html](http://www.viva.presse.fr/Economie-sociale-et-solidaire-le_17708.html)

<sup>2</sup> L'économie sociale de A à Z, p.148

<sup>3</sup> L'économie sociale de A à Z, p. 148

Les mutuelles ont pour vocation de réunir des personnes dans une structure qui va gérer collectivement les risques auxquels elles sont exposées.

Les mutuelles sont organisées en deux branches :

- Les **mutuelles de santé** (réunies au sein de la Fédération Nationale de la Mutualité Française - FNMF) « ont pour objet de couvrir les personnes en cas de maladie ou d'accident, en prenant en charge [...] la partie des dépenses de soin non remboursés par l'assurance maladie de base. »<sup>4</sup> Elles peuvent également proposer des produits des services d'épargne et de complémentaire retraite.
- Et les **mutuelles d'assurances** (fédérées au sein du Groupement des Entreprises Mutuelles d'Assurance - GEMA) garantissent les risques sur les biens (automobile, habitation, vie, ...) et les personnes qu'elles soient des particuliers, des associations ou des professionnels.<sup>5</sup>

Les mutuelles représentent un pan important de l'économie sociale et solidaire et concernent des dizaines de millions de personnes en France. Les mutuelles de santé ont développé d'autres compétences dans les secteurs d'aide à la personne. Par exemple, dans la région des Pays de la Loire, Harmonie Mutuelle Atlantique a développé une branche Petite Enfance et a créé et gère sept crèches mutualistes sur le territoire<sup>6</sup>.

### Les principes des mutuelles

Les mutuelles font partie intégrante de l'ESS, cela se reflète dans ses principes fondamentaux :

- **Libre adhésion - solidarité entre les adhérents** : toutes personnes peut souscrire un contrat auprès d'une mutuelle selon les principes de non-sélection des risques et de cotisations proportionnelles aux revenus (à la différence des assurances privées qui font une sélection à l'entrée par les risques des individus et de leurs politiques tarifaires) ;
- **L'Homme au cœur de l'économie** : les clients sont sociétaires - c'est-à-dire qu'ils sont propriétaires de leur mutuelle et prennent les décisions lors des assemblées générales ;
- **La non-lucrativité des activités** (les excédents sont au service du projet) : les bénéfices ne sont pas distribués, ils sont réinvestis dans le projet (développement de services, baisse des cotisations - ristourne mutualiste, ...);
- **Gouvernance démocratique** : les décisions sont prises par les sociétaires selon le principe « une personne = une voix » ;
- **La solidarité territoriale et/ou entre corps de métiers** : les mutuelles peuvent être ciblées sur des corps de métiers (Ex. la Mutualité Sociale Agricole pour les professionnels du monde agricole) ou sur des territoires (Ex. la Mutuelle de Poitiers Assurances) ou sur des activités (Ex. la Mutuelle des motards) ;

### Le fonctionnement d'une mutuelle

Une mutuelle consiste en un regroupement de personnes (sociétaires) qui apportent des fonds (cotisations) à montant égal ou proportionnel aux revenus afin de le redistribuer aux personnes ayant eu des frais de santé ou de réparation de sinistre (Ex. remplacement d'un appareil électroménager type machine à laver suite à un violent orage ; réparation d'une voiture suite à un accident ; ...).

Une mutuelle fait donc appel aux notions de **solidarité** entre les membres (puisque tout le monde participe au fond de trésorerie en cotisant) et de **redistribution** du capital selon les besoins de chacun (car le risque n'est pas le même pour tous).

- Les mutuelles de santé viennent en complément de l'assurance maladie de base en remboursement la partie restante des frais avancés par l'adhérent.
- Les mutuelles d'assurance consistent en le regroupement de fonds qui sont ensuite redistribués en partie à l'assuré (Ex. la « franchise » : somme restant à la charge de l'assuré lors d'un sinistre).

---

<sup>4</sup> L'économie sociale de A à Z, p. 152

<sup>5</sup> L'économie sociale de A à Z, p. 151

<sup>6</sup> Vidéo Made in ESS #7 et site d'Harmonie Atlantique - Service Petite Enfance (<http://www.mutuelle-enfance-famille.fr/pages/accueil.php>)

## Quelques chiffres

**En France, en 2013**, près de 40 millions de français bénéficient d'une mutuelle dont 20,8 sont sociétaires de leur mutuelle. Les mutuelles représentent 0,6% de l'emploi en France.

La **Mutualité française (les mutuelles de santé)** représente

- 475 mutuelles de santé dans la FNMF dans les domaines de la complémentaire santé ; de la prévoyance ; de la prévention ; des soins et accompagnements
- 38 millions de personnes protégées
- 85 000 collaborateurs en mutualité

**Dans le domaine de la complémentaire santé :**

- 16,6 milliards d'euros de cotisation
- 80% des complémentaires santé sont des mutuelles
- Plus de 2500 établissements de services de soins et d'accompagnement mutualistes



**Dans le domaine de la prévention**, 6000 actions de prévention sur trois domaines prioritaires :

Le **GEMA (les mutuelles d'assurance)** c'est :

- 44 mutuelles d'assurance
- Assurances non-vie (assurance sur les biens)
  - 23,3 millions d'assurés
  - 13,0 milliards d'euros de cotisations
- Assurance vie (assurance des personnes)
  - 4,6 millions d'assurés
  - 8,9 milliards de cotisations

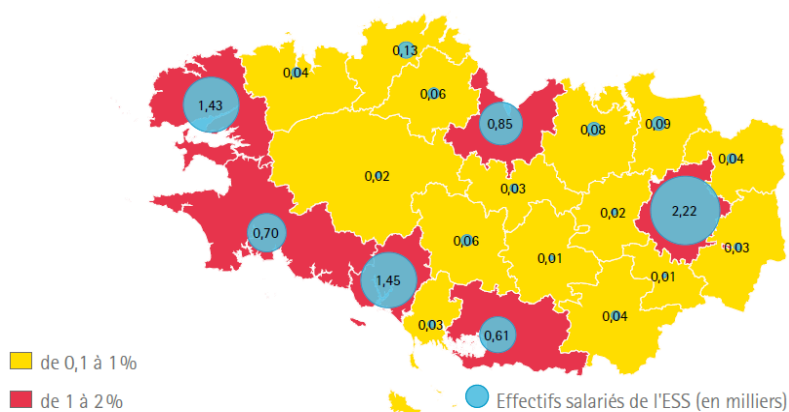
Les mutuelles ouvrent peu à peu le champ de leurs activités. Elles sont de plus en plus nombreuses à proposer des produits d'épargne et de prévoyance notamment en de l'épargne solidaire. (Cf. Fiche - Financer son projet autrement)

## En Bretagne, en 2013,

Les mutuelles représentent 0,8% de l'emploi total en Bretagne. Cela correspond à 5,5% de l'emploi dans le secteur de l'ESS (pour une moyenne nationale à 5,6%). Le département du Morbihan a un taux d'emploi dans les mutualités plus important, environ 8%, du fait du nombre important d'établissements hospitaliers sur le territoire.

Sur la période 2008 - 2012, les mutuelles ont créé des emplois avec une augmentation de 17,2% sur la région avec la plus forte hausse (28,7%) sur le département du Finistère. Cependant, ces évolutions se font en majorité sur les territoires urbains, notamment au travers les établissements hospitaliers qu'elles gèrent.

En tout, en Bretagne, en 2013, on dénombre 434 établissements mutualistes (toutes catégories confondues) pour un effectif de 7924 employés.



### L'emploi dans les mutuelles selon les pays bretons

Champ : effectifs salariés au 31/12 en milliers, mutuelles, % des effectifs salariés des mutuelles dans l'économie  
Source : INSEE CLAP 2011 / Traitement : ORESS Bretagne

## En Cornouaille, en 2013,

Les mutuelles sont présentes sur le territoire au travers 49 établissements avec un effectif de 714 salariés soit 5% des effectifs de l'ESS dans le pays de Cornouaille. On trouve principalement les mutuelles dans le secteur des activités financières et d'assurances avec 30 établissements sur le territoire mais aussi dans les secteurs de l'industrie, la construction et le commerce ; de l'hébergement médico-social et social ; de l'action sociale sans hébergement ; de la santé humaine ; de l'hébergement et restauration.

Sur la période 2006 - 2011, il y a eu une augmentation de 18,9% des effectifs salariés dans les mutuelles sur le pays. Cette augmentation est plus faible que celle de la région (22,2%) sur cette même période.

## Les outils

### Je m'informe

- Vidéo
  - Made in ESS #7 - crèche mutualiste (<http://www.dailymotion.com/video/x13sxhr>)
  - Le droit à l'avenir (<http://vimeo.com/30319127>)
- Exercice d'explication de ce qu'est une mutuelle (l'animateur explique ce qu'est une mutuelle en prenant un exemple comme la sécurité sociale)<sup>7</sup>

### J'agis

- Débat avec les élèves sur les notions de solidarité, de mutualisation et de redistributions de richesses (par binômes, puis par petits groupes de 4 à 6 élèves suivi d'un débat en classe avec une explication des notions à la fin de l'échange).
- Jeu SUCCESS : le jeu des solidarités de la CRESS Ile-de-France

### J'expérimente

- **Créer sa mutuelle à l'école ?**

| Liens avec le programme   | Cours  |
|---------------------------|--|
| Primaire et début collège | Semaine de la coopération à l'école   Mois de l'ESS   Semaine du Développement Durable   Aborder les thèmes de la solidarité et de la mutualisation des ressources avec les élèves |
| 3 <sup>ème</sup>          | Éducation Civique [La citoyenneté démocratique sur les thèmes « les valeurs, les principes et les symboles de la République » et « le droit de vote »]                             |
| 2 <sup>nde</sup>          | SES   PFEG   |
| 1 <sup>ère</sup>          | SES   STG  |

## Les contacts :

## Des professionnels travaillent avec vous

- France HUNTZINGER : MAIF (Quimper) - mutuelle d'assurances
- Sébastien DESLOGES : Mutualité 29-56 (Lorient) - mutuelle de santé

## Stage d'observation :

Voir la liste sous la catégorie Mutuelles

## Pour aller plus loin

Consulter les fiches : ESS, la Coopération, les Associations, les Fondations, les Courants de pensées

## Sources bibliographiques

- Entreprenre autrement. Alternatives économiques pratique. Hors-série n°14
- L'économie sociale de A à Z. Alternatives économiques pratiques. Hors-série n°22
- Les placements éthiques et solidaires Alternatives économiques (2012): n°55 bis (disponible au CICODES)
- Site web :
  - <http://www.gema.fr/>
  - <http://www.mutualite.fr/>
- Histoire de la Mutualité et des assurances. P. TOUCAS-TRUYEN. Éd. Syros. 1998
- Site web du Musée de la Mutualité Française : <http://www.musee.mutualite.fr/musee/musee-mutualite.nsf/windex>
- Chiffres clefs
  - <http://www.mutualite.fr/La-Mutualite-Francaise>
  - <http://www.gema.fr/profil/les-chiffres-cles.html>
  - Panorama de l'Economie Sociale et Solidaire en Bretagne, L'Observatoire régional de l'ESS de Bretagne, Décembre 2013, disponible sur <http://www.oress-bretagne.fr/documents/panorama-de-l-economie-sociale-et-solidaire-en-bretagne-ed-2013.html> [consulté le 11 mars 2014]
  - Panorama de l'ESS en pays de Cornouaille, l'Observatoire régional de l'ESS de Bretagne, février 2014, disponible sur <http://www.oress-bretagne.fr/documents/panorama-de-l-ess-en-pays-de-cornouaille.html> [consulté le 11 mars 2014]
  - L'Economie Sociale et Solidaire en France, Chiffres clés 2013, l'Observatoire nationale de l'ESS / CNCREs, octobre 2013, disponible sur <http://www.cncre.org/upload/gedit/12/file/observatoire/L%627ESS%20en%20France-Chiffres%20cl%C3%A9s%202013-CNCREs.pdf> [consulté le 11 mars 2014]
- Crèche mutualiste
  - Vidéo : Made in ESS #7 - une crèche mutualiste (<http://www.dailymotion.com/video/x13sxhr>)
  - Harmonie Atlantique - Service Petite Enfance (<http://www.mutuelle-enfance-famille.fr/pages/accueil.php>)
- Economie sociale et solidaire : le rôle primordial des mutuelles, Françoise ESSAYAN-DONADIO (2013), Viva presse, disponible sur

<sup>7</sup> Il faudra faire attention à bien insister sur la distinction entre les mutuelles (notamment les complémentaires santé facultatives) et la sécurité sociale (obligatoire - les ménages, les entreprises, etc. cotisent pour que chacun est accès aux soins).

[http://www.viva.presse.fr/Economie-sociale-et-solidaire-le\\_17708.html](http://www.viva.presse.fr/Economie-sociale-et-solidaire-le_17708.html) [consulté le 11 mars 2014]

- Une mutuelle, c'est quoi ?, Ministère de l'économie et des finances (2012), disponible sur <http://www.economie.gouv.fr/ess/mutuelle-cest-quoi> [consulté le 11 mars 2014]

- Le fonctionnement des mutuelles

- La mutuelle, comment ça marche ?, Mutuelle Express, disponible sur <http://www.mutuelle-express.fr/La-mutuelle-comment-ca-marche.cfm?&k=1> [consulté le 10 mars 2014]

- Analyse comparative du Code de la Mutualité et du Code des Assurances, La Mutualité Française (2007), disponible sur <http://www.mutualite.fr/La-Mutualite-Francaise/Un-mouvement-democratique/Fonctionnement/Le-Code-de-la-Mutualite/Analyse-comparative-du-Code-de-la-Mutualite-et-du-Code-des-assurances> [consulté le 11 mars 2014]

Projet de loi relatif à l'Économie Sociale et Solidaire, document provisoire du 4 juin 2014, disponible sur

Cette fiche thématique a été réalisée par l'ADESS Cornouaille, qui la met à disposition de toute personne désireuse de promouvoir l'ESS auprès du public jeune.

**N'hésitez pas à l'enrichir et à nous faire part de vos propositions d'amélioration !**

**adess** **Cornouaille**

[www.adess29.fr](http://www.adess29.fr)